

LA MARQUE A ÉTÉ INTERDITE EN EUROPE

DES LOBBIES METTENT FIN À L'AVENTURE « EL MORDJENE »

Page 4

LIGUE 1 MOBILIS

LA LFP
FIXE LES DATES
DES QUATRE
PREMIÈRES
JOURNÉES

Page 16

ISSN : 1112-7449

MIDI

L'info, rien que l'info

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION *Libre*

N° 5100 | Dimanche 15 septembre 2024 • Prix : 10 DA • www.lemidi-dz.com

ÉQUIPEMENTS ÉLECTRIQUES

SONELGAZ
EXPORTE DES
TURBINES À GAZ
VERS L'IRAK

Page 4

LA COUR CONSTITUTIONNELLE ANNONCE LES RÉSULTATS DÉFINITIFS

TEBBOUNE RÉÉLU POUR UN SECOND MANDAT

Page 3



TUNISIE

DÉBUT DE LA CAMPAGNE
POUR L'ÉLECTION
PRÉSIDENTIELLE

Page 16

INONDATIONS AU SUD DU PAYS

L'ÉLAN DE SOLIDARITÉ
SE POURSUIT...

Page 5

MESSAGE POST-ÉLECTORAL

La stabilité politique gagnée

La réélection d'Abdelmadjid Tebboune à un deuxième mandat fait taire toutes les voix qui misaient sur l'échec du processus électoral. Une campagne d'une rare virulence a tenté de peser de tout son poids pour discréditer le scrutin. Malgré les intox et fake news qui ont émaillé la campagne électorale, le vote a eu lieu malgré certaines incohérences et ambiguïtés relevées à l'issue de cette élection.

Ph : Kh. R. Negab



PAR FAYÇAL ABDELGHANI

Le fait ne peut pas passer inaperçu puisque le communiqué commun signé en commun avec les 3 candidats a relevé des ambiguïtés et contradictions dans les chiffres annoncés par les premiers résultats. Une telle démarche est historique puisque le camp gagnant de Tebboune s'est joint aux contestataires alors que normalement qu'avec un tel score, c'est l'euphorie totale. Les candidats des élections ont poursuivi leur démarche pour des recours afin de rectifier les incohérences signalées. Mais ils ont été unanimes que la campagne menée durant la deuxième quinzaine du mois d'août a été fructifant sur la scène politique. Elle a permis aux postulants à la magistrature suprême de se « rapprocher des populations et d'écouter leurs doléances ». Mais c'est surtout cela s'est déroulé dans un climat serein loin des tumultes et des règlements de compte entre prétendants. Plusieurs experts notent que maintenant, cette élection permet de consolider la stabilité politique et institutionnelle tant recherchée tant la

crise à tous les niveaux a failli faire effondrer le pays.

L'Algérie est à l'abri des crises

Certains cercles parmi la presse française et ceux qui cachent à mal leur dessin sur la situation de l'Algérie, n'ont pas cessé de faire des commentaires partiels et subjectifs sur un pays dont ils ne connaissent que la face visible de l'iceberg. Dans leurs analyses, ils dressent toujours un tableau sombre sur un pays qu'il croit qu'il sombre dans un climat de chaos et de guerre civile. Et à leur tour, la réponse cinglante des algériens a été de confirmée par les urnes, même si la moitié du corps électoral n'a pas été emballée par

cette élection. Mais au-delà des chiffres et quelque soit la lecture faite des suites de l'événement, les spécialistes en politiques et autres analystes ont écarté d'emblée une crise institutionnelle ou même politique qui fera régresser le pays à une situation antérieure.

Le fait est là, le deuxième mandat de Tebboune qui se veut par excellence économique, a besoin d'institutions stables et conséquentes pour répondre aux multiples besoins de la population. Il ne s'agit pas de simples budgets pour conforter une paix sociale, mais d'inscrire la démarche dans un processus de réforme continue. Le Président Tebboune a promis de faire le nécessaire afin de « nettoyer

er la classe politique actuelle » du parasitisme et de l'opportunisme. Une guerre sans répit contre la corruption et les pots-de-vin qui sont actuellement une exigence de la société civile. Un équilibre entre institutions (parlement, justice et exécutif) peut s'avérer la clé de voûte de la réforme tant évoquée à ce niveau. Aujourd'hui, tout le monde a compris que les algériens n'ont nullement besoin de fractures politiques ou de violence pour procéder au changement du système politique et de la gouvernance. Seule une réforme politique pacifique est capable de mettre le pays à l'abri de toute crise quel que ce soit le défi.

F.A.

JOURNÉE NATIONALE DE L'IMAM

Elle sera célébrée aujourd'hui

L'Algérie célèbre aujourd'hui la Journée nationale de l'imam (15 septembre) sous le slogan « L'imam : de la guerre de libération à l'édification », dans une ambiance particulière car intervenant, cette année, à la veille du Mawlid Ennabaoui Echarif. Instituée par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, en 2021, la Journée nationale de l'imam est l'occasion de mettre en lumière le rôle et la mission des imams et des oulémas algériens dans l'éducation et la transmission des valeurs et enseignements de l'islam, ainsi que leur contribution active à la préservation des fondements et constantes de la nation et du référent religieux national, à travers le discours modéré du juste milieu.

Outre leur rôle dans la lutte contre toutes les formes d'extrémisme et de radicalisation, les imams algériens contribuent aussi à la moralisation de la vie sociale et à la diffusion des valeurs de bienveillance, d'entraide et de solidarité à travers les chaires des mosquées, les écoles coraniques et les campagnes de sensibilisation. Compte tenu de l'importance de l'imam au sein de la société, les hautes autorités du pays accordent un intérêt particulier à cette catégorie, comme en témoigne l'approbation du régime indemnitaire de l'imam, décidée en février dernier lors d'une réunion du Conseil des ministres présidée par le président de la République. Véritable acquis pour les imams, cette décision marque la valorisation de leur rôle

social et spirituel en tant que soupape de sécurité dans la société. Un intérêt que reflète également la promulgation du décret exécutif 24-130 du 9 avril 2024 modifiant et complétant le décret exécutif 08-411 du 24 décembre 2008 portant statut particulier des fonctionnaires appartenant aux corps spécifiques de l'administration chargée des affaires religieuses et des wakfs. Ce texte fixe les modalités de promotion des fonctionnaires appartenant aux grades d'imam excellent et de premier imam prêcheur et consacre un chapitre entier au corps des imams excellents (missions, conditions de recrutement et modalités de promotion), lesquels sont chargés de contribuer à la promotion des prêches de chaire, à la préservation de l'unité nationale et des con-

stantes de la société et à la prévention contre les fléaux sociaux. Le statut particulier précise, en outre, les conditions de recrutement et de promotion au grade d'imam excellent et les dispositions d'intégration dans le même grade, tout en fixant les conditions de recrutement et de promotion dans les cinq (5) grades que comprend le corps des imams, à savoir imam mouderrès, imam prédicateur, imam professeur, imam prêcheur et premier imam prêcheur. A noter que la célébration officielle de la Journée nationale de l'imam à Sétif sera marquée par l'organisation dans cette wilaya d'un colloque national sur la contribution des imams à la glorieuse guerre de libération.

R. N.

LA COUR CONSTITUTIONNELLE ANNONCE LES RÉSULTATS DÉFINITIFS

Tebboune réélu pour un second mandat

Les résultats définitifs des présidentielles en Algérie sont connus. Ils ont été annoncés hier samedi 14 septembre à 13 h 00 par la Cour constitutionnelle qui a tranché sur les recours introduits par deux candidats malheureux, Abdelaali Hassani Cherif (MSP) et Youcef Aouchiche (FFS).

PAR KAHINA HAMMOUDI

« Les deux recours ont été acceptés dans la forme et dans le fond », a indiqué le président de la Cour constitutionnelle, Omar Belhadj, dans une déclaration retransmise en direct par la Télévision algérienne. La Cour constitutionnelle a indiqué que le nombre de suffrages exprimés lors de ce scrutin présidentiel est de plus de 11 millions sur un corps électoral de plus de 24,5 millions d'électeurs. Selon la Cour, le taux de participation à la présidentielle du 7 septembre est de 46,1 % et que le président Tebboune a obtenu 7.976.291 voix, soit un taux de 84,3 %. Il est suivi de Abdelaali Hassani Cherif qui a obtenu 940.642 voix, soit 9,5 % des suffrages exprimés, et de Youcef Aouchiche avec 580.495 voix, soit un taux de 6,14 %.

Un taux de participation de 46,1 %

Sur la base de ces résultats, la Cour constitutionnelle a déclaré que le président sortant Abdelmadjid Tebboune a obtenu la majorité absolue des suffrages et l'a déclaré élu président de la République pour un deuxième mandat. Il entamera ses fonctions dès sa prestation de serment, a précisé le président de la Cour constitutionnelle. Dimanche, le président de l'Autorité indépendante des élections (Anie) Mohamed Charif a dévoilé les résultats provisoires du scrutin présidentiel qui ont consacré la victoire du président sortant Abdelmadjid Tebboune avec une écrasante majorité de 94,65 % des 5.630.196 des suffrages exprimés. Ses deux rivaux ont obtenu des scores dérisoires : 3,17 % pour Abdelaali Hassani Cherif et 2,16 % pour le candidat du FFS Youcef Aouchiche. Mécontents, les deux candidats malheureux ont déposé mardi 10 septembre des recours au niveau de la Cour constitutionnelle, l'organe juridictionnel suprême en Algérie qui a été créée lors de la révision de la Constitution de

2020. Abdelaal Hassani et Youcef Aouchiche ont rejeté les résultats provisoires annoncés par le président de l'Anie dimanche 8 septembre.

La Cour constitutionnelle veille au grain

Le président de la Cour constitutionnelle, M. Omar Belhadj, a affirmé hier que la Cour constitutionnelle avait veillé au strict respect des droits des candidats et des électeurs, et à la préservation de la transparence, la validité et l'intégrité du processus électoral de la Présidentielle du 7 septembre. « Dans le cadre de l'exercice de ses prérogatives constitutionnelles en tant qu'institution indépendante chargée d'assurer le respect de la Constitution, et compte tenu de l'importance de cette échéance nationale, la Cour constitutionnelle tient à rappeler à l'opinion publique avoir veillé au strict respect des droits des candidats et des droits des électeurs, et à la préservation de la transparence, la validité et l'intégrité du processus électoral », a déclaré M. Belhadj lors de l'annonce des résultats définitifs de la présidentielle du 7 sep-

tembre. Et de souligner que « la Cour a accordé la plus grande attention aux recours introduits par les candidats Abdelaali Hassani Cherif et Youcef Aouchiche, conformément aux principes de la justice constitutionnelle », et ce, a-t-il ajouté, « après avoir procédé à l'examen, la rectification et l'ajustement du contenu de l'ensemble des documents électoraux parvenus des commissions électorales de wilaya et de la commission électorale de la communauté nationale établie à l'étranger ». « La Cour constitutionnelle informe l'opinion publique que l'annonce qu'elle a faite actuellement ainsi que ses décisions statuant sur les recours, seront publiées au Journal officiel (JO) de la République algérienne démocratique et populaire », a-t-il fait savoir. « La Cour constitutionnelle félicite le peuple algérien pour le succès de cette échéance électorale majeure et adresse ses chaleureuses félicitations au président de la République élu, lui souhaitant plein succès dans l'accomplissement de ses nobles fonctions », a-t-il conclu.

K. H.

Les résultats définitifs en chiffres

Voici les résultats définitifs de l'élection présidentielle du 7 septembre 2024 annoncés, hier, par la Cour constitutionnelle, ayant proclamé la victoire de M. Abdelmadjid Tebboune pour un second mandat présidentiel avec 84,30% des suffrages exprimés.

- Nombre total d'électeurs inscrits à l'intérieur du pays et à l'étranger : 24.351.551
- Nombre total d'électeurs votants : 11.226.065
- Taux global de participation : 46,10%

- Bulletins nuls : 1.764.637
- Suffrages exprimés : 9.461.428
- Majorité absolue : 4.730.715
- * Suffrages obtenus par chaque candidat :
- M. Tebboune Abdelmadjid : 7.976.291 voix, soit 84,30%
- M. Hassani Cherif Abdelaali : 940.642 voix, soit 9,56%
- M. Aouchiche Youcef : 580.495 voix, soit 6,14%.

R. N.

JOURNÉE INTERNATIONALE DE LA DÉMOCRATIE

Les vérités du Conseil de la nation

A la veille de la célébration de la Journée internationale de la démocratie, coïncidant avec le 15 septembre de chaque année, sous le slogan « Paix et Démocratie : la voix des urnes contre la voix des armes », le Bureau du Conseil de la nation, présidé par Salah Goudjil, a rendu public, hier, une déclaration à ce sujet. « La véritable démocratie est une pratique identique dans le pays et à l'étranger, loin de la politique de deux poids deux mesures et ne favorise pas ceux qui violent ses principes, et bafouent les droits en répandant la terreur, le meurtre et le racisme », met en avant le communiqué. Le Bureau du Conseil de la nation souligne que « cette journée est devenue une étape pour évaluer la réalité de la démocratie dans le monde et l'importance de son rôle dans la moralisation de l'action politique, en particulier à la lumière des guerres, des conflits, de l'occupation et des conflits armés dont le monde est témoin... ». Dans cette perspective, le Bureau note que la Journée internationale de la démocratie est l'occasion de rappeler que « le discours démocratique authentique n'accepte pas la promotion du double standard ou

de la discrimination entre les nations et les peuples, rejette la haine de l'autre, et consacre la paix, la liberté, les droits de l'homme et l'État de droit ». La même source a ajouté que « la vraie démocratie n'est pas une boîte chez soi et une arme qui transperce la poitrine d'innocents à l'étranger, ni un slogan occasionnel utilisé selon les intérêts de certains pays pour effacer leur honteux passé colonial, ni un prétexte pour s'ingérer dans les affaires intérieures des pays et menacer leur stabilité, ni un masque idéologique empoisonné que la brutalité, l'extermination et la colonisation des peuples font rapidement tomber... ». Pour le Conseil de la nation, la démocratie est « une matrice de valeurs » qui « respecte les spécificités des peuples et se fonde sur l'idée de la souveraineté du peuple et de son droit à choisir ce qu'il juge bon pour lui, à l'abri des diktats et des interventions ». La démocratie, ajoute le communiqué, n'est point « le monopole » ni « l'apanage » d'individus. « Tous les peuples ont le droit d'en jouir conformément à leur spécificité culturelle », insiste le Conseil de la nation. « C'est aussi une voie con-

sacrée la liberté, la justice, la sécurité, le développement et la paix, liée à l'organisation d'élections périodiques caractérisées par la transparence, la liberté de choisir et la souveraineté de la décision », souligne le communiqué. Dans ce contexte, le Conseil de la nation réitère que la démocratie « n'est pas une fausse vantardise d'un faux système qui se nourrit du pillage des richesses des peuples » en érigeant des murs de séparation, à l'instar des pratiques de l'occupant israélienne à Ghaza et dans les territoires palestiniens occupés, et son homologue marocain au Sahara occidental occupé. Devant cet état de fait, le Conseil de la nation met en garde contre « l'effondrement du système démocratique dans le monde, le déclin de ses valeurs en raison de l'influence de la nouvelle oligarchie, et le retour du colonialisme dans une nouvelle forme autoritaire nostalgique du passé colonial combiné à un présent expansionniste qui sème le chaos, désintègre les pays et affaiblit les peuples ». Abordant l'expérience démocratique en Algérie, le Conseil de la nation souligne que la nouvelle Algérie « a renforcé son

expérience démocratique à la faveur de l'amendement constitutionnel du 1^{er} novembre 2020 » et « a réussi à changer les modes de gouvernance politique et économique en enracinant la démocratie dans le fond et la forme et en consolidant l'éthique démocratique. L'élection présidentielle du 7 septembre 2024 a constitué un nouveau jalon dans la consolidation de la pratique démocratique, au cours de laquelle le peuple a choisi son président en toute liberté, transparence et souveraineté, afin de parachever le projet national initié par le président de la République Abdelmadjid Tebboune en 2019, relève le Conseil de la nation dans sa déclaration. En conclusion, le Conseil affirme que l'expérience démocratique dans la nouvelle Algérie « se caractérise par la capacité d'évaluer, sans pour autant négliger de reconnaître les insuffisances pour les corriger », soulignant qu'elle « ne se cache pas derrière la politique de façade mais qu'elle se bat pour affronter, relever les défis, développer et accroître les acquis. Elle en sortira toujours triomphante ».

R. N.

PROJET DE CONNEXION DE 1400 LOCALITÉS À FAIBLE DENSITÉ

Bibi Triki insiste sur les délais de réalisations

Le ministre des Postes et Télécommunications, Karim Bibi Triki, a présidé une réunion d'orientation, par visioconférence, avec les directeurs de wilayas des Postes et Télécommunications.

L'objectif est de faire le point sur l'état d'avancement du projet visant la fourniture du service universel des communications électroniques (SUCE) de 1400 zones à faible densité (moins de 2000 habitants) à travers le territoire national.

Lancé, récemment, ce projet s'inscrit dans le cadre des efforts visant à mettre à la disposition de chaque habitant, indépendamment de sa localisation géographique et de son statut social, des moyens d'accès aux services de télécommunications de base, plus particulièrement les services d'accès à internet à des prix abordables. Il vise, également, à établir un accès équitable et égal aux services de communication électronique pour tous les citoyens et contribue à la numérisation du territoire et à la réduction de la fracture numérique entre les régions du pays, en utilisant les différents moyens et ressources disponibles, tels que le mécanisme de soutien au service universel pour les communications électroniques. Dans ce contexte, et après avoir souligné la grande importance de ce projet, le ministre a donné un certain nombre de directives aux responsables locaux du secteur pour accélérer la mise en œuvre du projet et le suivre de près. En plus d'accompagner les opérateurs dans l'achèvement des opérations inscrites dans ce projet, le ministre a insisté sur le respect des délais contractuels contenus dans le cahier des charges, afin de permettre aux citoyens de bénéficier des services dans les délais impartis. Lors d'une séance de l'Assemblée populaire nationale (APN), le ministre avait s'est engagé à connecter un tiers des familles algériennes, soit environ 6 millions de foyers, aux services d'internet fixe d'ici la fin de l'année 2024. Cette initiative vise à élargir l'accès à internet dans les foyers et à améliorer la vitesse de connexion tout en réduisant les coûts. L'Algérie considère l'internet comme un outil essentiel pour la croissance économique, l'éducation et la communication. Le ministère travaille activement pour rendre l'internet fixe plus accessible et plus abordable pour tous. **R. N.**

LA MARQUE A ÉTÉ INTERDITE EN EUROPE

Des lobbies mettent fin à l'aventure « El Mordjene »

*Coup d'arrêt net pour
l'expansion en France et en
Europe de la pâte à tartiner
algérienne El Mordjene qui
n'est plus autorisée à être
importée dans les pays de
l'Union européenne.*

PAR RAHIMA RAHMOUNI

Depuis vendredi 13 septembre, les réseaux sociaux s'enflamment suite à cette décision complètement inattendue après plusieurs semaines d'un succès jamais vu pour un produit algérien en Europe.

Beaucoup d'internautes crient au blocage d'un produit algérien devenu menaçant pour la marque italienne Nutella, d'autres évoquent des « représailles » de l'Union européenne (UE) aux mesures protectionnistes prises par l'Algérie ces dernières années.

En juillet dernier, la Commission européenne avait annoncé l'ouverture d'une procédure contre l'Algérie, à laquelle sont reprochées les mesures qu'elle a prises pour réguler ses importations et ce que l'UE considère comme des entraves à l'investissement européen en Algérie.

Il semble toutefois que la mesure visant El Mordjene est prise conformément aux textes régissant l'entrée de produits alimentaires étrangers sur le territoire de l'UE. L'Europe a sa façon à elle de faire du « protectionnisme » sans l'assumer comme tel, en instituant des barrières normatives. Pour les produits en provenance en dehors de l'UE, il est exigé des normes de qualité, sanitaires, de sécurité et environnementales, parfois difficiles à satisfaire, de surcroît pour les pays du Sud peu industrialisés. C'est la Commission européenne qui fixe la liste des pays extra-communautaires autorisés à placer des produits destinés à la consommation humaine sur le marché européen. La pâte à tartiner de l'entreprise algérienne Cebon entre évidemment dans cette catégorie. Le règlement UE 2021/405 de la



Commission européenne du 24 mars 2021 a établi les listes des pays tiers ou de leurs régions autorisées à l'entrée dans l'Union européenne de certains aliments et biens destinés à la consommation humaine.

Dans la liste des pays autorisés à exporter vers l'UE des lots de lait cru et des produits laitiers, l'Algérie ne figure pas. Seuls huit pays sont autorisés. Il s'agit de la Bosnie, de l'Australie, du Canada, de la Suisse, du Japon, du Monténégro, de la Nouvelle-Zélande et des États-Unis.

S'agissant d'un produit contenant, entre autres, du lait dans sa composition, El Mordjene semble être tombée sous le coup de cette disposition.

Il s'agit d'une lecture plausible, en attendant une communication officielle de l'entreprise Cebon sur cette affaire.

L'Algérie est liée par un accord d'association avec l'Union européenne prévoyant une libre circulation des marchandises et un démantèlement tarifaire progressif.

Mais l'accord, négocié au début des années 2000, ne semble pas avoir pris en compte cet aspect. Plus de 20 ans après, on parle en Algérie d'un accord déséquilibré. L'accord avait été négocié avec une certaine précipitation et il faut dire que les négociateurs algériens ne pouvaient pas à l'époque songer à ce que l'Algérie, avec sa production insignifiante de lait, puisse placer des produits laitiers ou à base de

lait sur le marché de l'UE, leader mondial incontesté dans le domaine.

Des alternatives après l'interdiction en Europe

La question pourrait être prise en charge dans le cas où l'UE accepte les demandes incessantes de l'Algérie pour réviser l'accord. En attendant, le succès phénoménal en France de la pâte à tartiner algérienne est freiné. Des alternatives s'offrent néanmoins à l'entreprise algérienne basée à Oran. La première, c'est de tirer profit de l'incroyable publicité faite à son produit et le placer sur d'autres marchés accessibles, au Maghreb, en Afrique et dans le monde arabe.

La seconde, c'est de songer à le produire sur le sol européen, à un coût plus élevé certes, mais avec la garantie d'un retour sur investissement grâce à cette réputation déjà acquise. D'autant plus qu'il y a un précédent dans ce registre.

Ciblant la communauté algérienne et maghrébine établie en France et dans le reste de l'Europe, la marque de sodas Hamoud Boualem a ouvert des unités de production en France. D'autres marques algériennes produisent directement en France où il y a un engouement inédit pour les produits algériens.

R. R.

SONELGAZ

Exportation d'équipements électriques importants vers l'Irak

PAR RIAD EL HADI

Le groupe Sonelgaz a annoncé, hier dans un communiqué, avoir procédé à l'exportation d'équipements électriques importants vers l'Irak, soulignant avoir réussi à relancer des partenariats commerciaux importants sur les plans local et international.

La cérémonie de l'opération d'exportation est prévue, samedi au niveau de l'usine de la société General Electric Algeria Turbines «GEAT» à Batna, une société par actions entre Sonelgaz et l'opérateur américain General Electric (GE), grâce à laquelle une importante cargaison d'équipements électriques est exportée vers la société irakienne «Taurus Arm For Power Generation, Oil Trading and

Transportation Ltd», précise le communiqué. Il s'agit de l'exportation d'un générateur pour turbines à gaz de types «H53» et «H50» d'une puissance de 300 mégawatts en sus des accessoires, ajoute la même source.

Cette opération s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre des instructions des hautes autorités du pays visant à sortir progressivement de la dépendance aux hydrocarbures, à travers la diversification des activités économiques et commerciales et la valorisation du produit national, note le communiqué.

Sonelgaz a affirmé poursuivre ses programmes stratégiques pour augmenter la valeur de ses exportations et soutenir le taux d'intégration nationale.

Le groupe a pu, à travers ses filiales et «

en un temps record », relancer des partenariats commerciaux importants aux niveaux local et international, ce qui témoigne de son efficacité économique dans la mise en œuvre des orientations des hautes autorités du pays.

Ces opérations confirment également « la grande contribution du groupe à renforcer la chaîne de valeur dans le secteur de l'énergie, à réaliser la croissance et la prospérité et à développer les compétences locales », de même qu'elles mettent en évidence « le rôle prépondérant du groupe dans le soutien de la dynamique du développement national conformément à la vision économique adoptée par les hautes autorités du pays », conclut la même source.

R. E.

INONDATIONS AU SUD DU PAYS

L'élan de solidarité se poursuit...

Comme lors de la crise des concentrateurs d'oxygène pour les malades du Covid-19 et le désastre des feux de forêts, les algériens prouvent encore une fois qu'ils sont un peuple des grands rendez-vous.

PAR IDIR AMMOUR

En effet, ils ont encore une fois répondu présents sur le terrain, depuis les premières heures de cette catastrophe naturelle, ayant touché plusieurs wilayas du sud du pays, faisant des dégâts matériels et des pertes en vies humaines. Cet élan de solidarité est devenu une caractéristique propre aux Algériens, dont l'ampleur se multiplie et la cadence s'intensifie à chaque crise ou épreuve. En effet, outre les institutions de l'État mobilisées sur le terrain pour prendre les choses en main, des associations caritatives et sociales ainsi que de nombreux citoyens de plusieurs wilayas se sont mobilisés dans un grand élan de solidarité avec les victimes de ces wilayas du Sud.

L'Etat mobilise tous les moyens matériels et humains

Sans attendre, les pouvoirs publics comme à l'accoutumée ont mobilisé tous les moyens matériels et humains. Plusieurs services et institutions de l'État, à leur tête les unités de la Protection civile et les forces de l'Armée nationale populaire (ANP), ou encore le croissant rouge ont été réquisitionnés pour venir à bout des blessés et les sinistrés, en application des instructions du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune. Au plus haut niveau, une réunion interministérielle est organisée, en exécution des directives du président de la République, pour plancher sur les «mesures prises concernant le parachèvement, sous le sceau de l'urgence, de l'opération de recensement des pertes et des dégâts occasionnés par les inondations survenues dans plusieurs wilayas du pays», lit-on dans un communiqué du Premier ministre. Cette célérité dans l'intervention et la prise en charge des dommages subis par les citoyens, a, de tout temps, été une exigence du président Tebboune. On aura retenu, le déploiement de l'appareil de l'État lors de tout sinistre qui frappe toute partie du pays, à l'image des incendies en Kabylie et à l'est du pays, dont la prise en charge



des dommages fut immédiate et d'une grande efficacité. C'est, disons-le, une marque de fabrique du premier magistrat du pays qui a toujours placé l'intérêt du citoyen lambda au sommet de ses préoccupations. Cette réunion, selon un communiqué des services de l'Exécutif, a été axée sur la prise en charge immédiate des familles impactées, de l'indemnisation des pertes et la restauration et la réhabilitation du réseau routier et des services publics endommagés. M. Larbaoui a, dans ce sens, ordonné l'exécution des travaux de réparation en toute urgence, et ce, en prévision de la rentrée scolaire et universitaire. Il a demandé, dans ce sillage, de garantir la disponibilité des matériaux et des produits de base au niveau des wilayas touchées. Aussi, le gouvernement, selon le communiqué, a relevé l'évacuation et l'hébergement de l'ensemble des familles sinistrées, de manière temporaire, à l'écart de tout danger, ainsi que la prise en charge immédiate de leurs besoins.

Les internautes se mettent de la partie

D'effroyables images et vidéos circulent, depuis quelques jours, sur facebook, instagram et twitter et autres réseaux sociaux, exhibant l'étendue des dégâts matériels et humains engendrés par le sinistre. Choqués par le bilan lourd, jusqu'ici provisoire, les internautes ont partagé leur désolation et inquiétude sur les réseaux sociaux. Il faut dire aussi que les réseaux sociaux sont d'une grande utilité au lancement des appels à l'aide et à l'organisation de campagnes de solidarité avec les sinistrés, en Algérie et au sein

de notre communauté installée à l'étranger. Plusieurs pages et autres groupes ont été ainsi créés dans ce sens, appelant

les sinistrés à se manifester pour les orienter vers les lieux où ils peuvent bénéficier des aides nécessaires. **I.A.**

INONDATIONS A BECHAR 260 familles évacuées

Au moins 260 familles ont été évacuées des zones exposées aux inondations, à titre préventif contre les dangers de torrents et d'inondations, selon les services de la wilaya de Béchar.

La situation concerne 60 familles de la région de Djorf Etorba située à côté de Oued Ghir, qui est actuellement en état d'inondation dans la municipalité d'Abadla (88 km au sud de Béchar), et 100 autres familles résidant dans l'ancien palais de la municipalité frontalière de Beni Ounif (11 km au nord de Béchar), comme l'a déclaré à l'agence presse service le wali de la wilaya de Bechar.

Au chef-lieu de wilaya, 100 familles ont également été évacuées vers des centres d'hébergement, dans le cadre des mesures préventives prises suite aux inondations qu'a connues la région.

La décision d'évacuer les citoyens, notamment ceux résidant dans les zones exposées aux inondations, prise par la cellule de crise, s'inscrit dans le cadre des mesures visant à sécuriser la vie des habitants et à répondre à leurs préoccupations. **R. N.**

SINISTRÉS DES INONDATIONS DE BÉCHAR ET NAÂMA Départ d'une caravane de solidarité

Une caravane de solidarité avec les sinistrés des inondations ayant touché dernièrement les wilayas de Béchar et Naâma s'est ébranlée hier de la wilaya d'Adrar, a-t-on constaté.

La caravane, dont le coup d'envoi a été donné par le wali d'Adrar, Larbi Bahloul, est composée de camions de gros tonnage acheminant des denrées alimentaires, articles de literie, produits parapharmaceutiques et d'autres aides de différente nature, collectés sous la supervision des services de la wilaya et la contribution de la direction locale de la Solidarité et l'Action sociale (DASS).

Intervenant à cette occasion, le wali d'Adrar a affirmé que cette action traduit les valeurs d'entraide et de solidarité manifestées par les algériens en pareilles circonstances. **R. N.**

SOUTIEN AUX JEUNES

L'expérience algérienne présentée en Arménie

La membre de l'Assemblée populaire nationale (APN), Khaoula Talbi, a présenté, vendredi à Erevan (Arménie), l'expérience de l'Algérie en matière de soutien aux jeunes et de développement des politiques visant à les associer à la prise de décision, a indiqué un communiqué de la Chambre basse du Parlement. S'exprimant lors des travaux de la 10^e Conférence mondiale des jeunes par-

lementaires, Mme Talbi a souligné que « le soutien aux jeunes en Algérie s'est traduit sous différentes formes, dont la création du Conseil supérieur de la jeunesse (CSJ), le développement de politiques consacrant leurs droits et leur participation à la prise de décision ainsi que la promulgation de lois portant appui aux initiatives juvéniles », précise la même source. Ce soutien est concrétisé en outre,

par « l'existence de 100 jeunes députés parmi 407 à l'APN, et la création d'un réseau parlementaire des jeunes », ajoute Mme Talbi. Par ailleurs, la parlementaire a évoqué la présidentielle du 7 septembre, qu'elle a qualifiée d'« occasion renouvelée pour ancrer les droits et parachever les réformes sous la conduite du président M. Abdelmadjid Tebboune ». Après avoir rappelé que « le monde est confronté à une

situation critique induite par les crises et les conflits impactant, particulièrement, les enfants, les jeunes et les femmes », Mme Tabli a plaidé pour « remédier à la souffrance des jeunes face aux crises et aux conflits », mettant l'accent sur le rôle des parlementaires dans « la défense des droits de ces jeunes », notamment en Palestine et au Sahara occidental. **R. N.**

L'UTILISATION DES PLATEFORMES D'IA GÉNÉRATIVE CONTINUE À CROÎTRE À GRANDE VITESSE

L'utilisation des plateformes d'intelligence artificielle (IA) générative par le grand public continue à croître à vitesse accélérée, selon des chiffres récents publiés par les grands acteurs du secteur.



■ Apple dévoile l'iPhone 16 :
Pleines de fonctionnalités
de l'IA

■ Huawei lance un smartphone
pliable

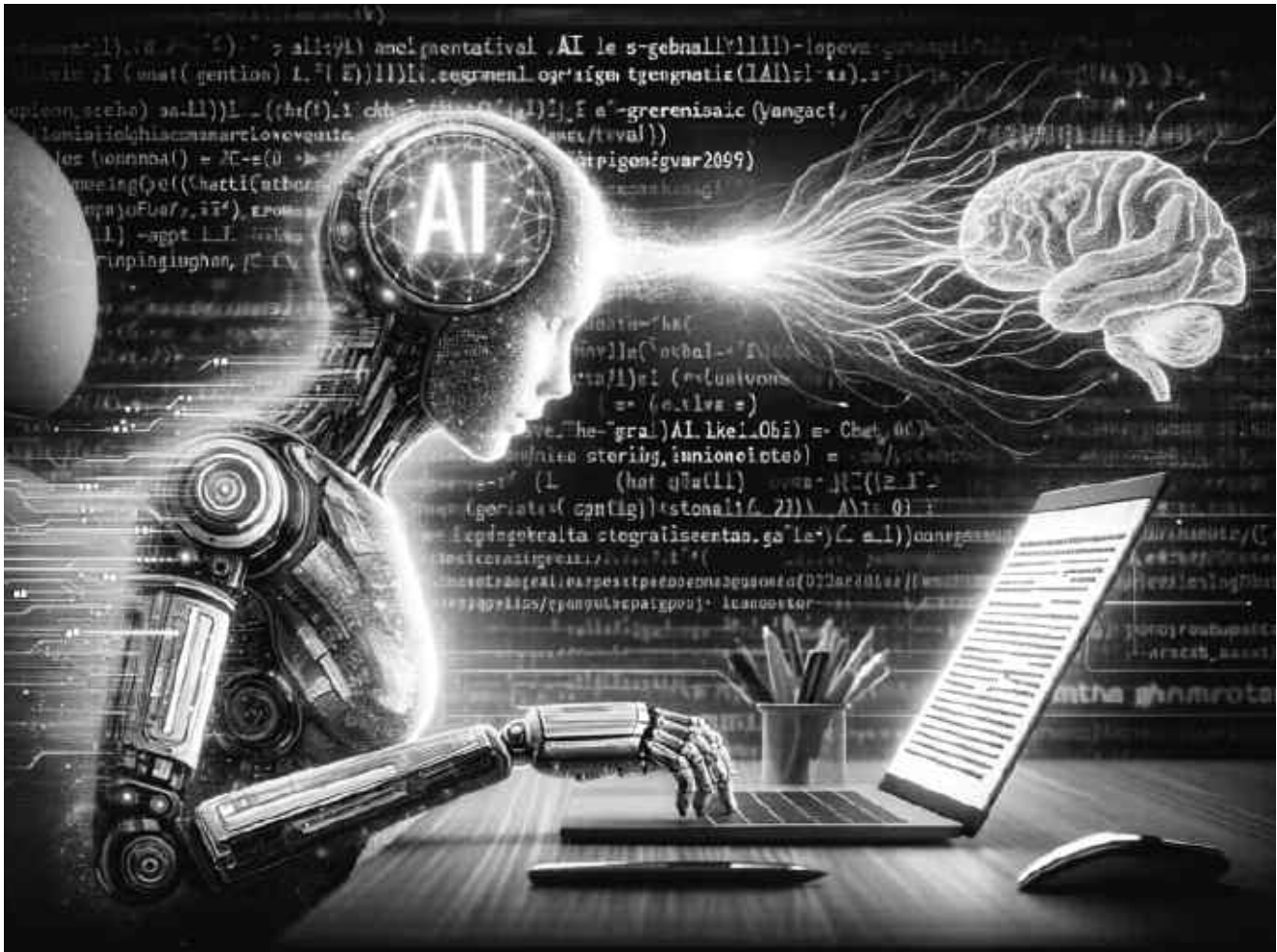
**OOREDOO ACCOMPAGNE
LE CROISSANT ROUGE
ALGÉRIEN EN PRÉVISION
DE LA RENTRÉE SCOLAIRE**

**IFA 2024
LG PRÉSENTERA
UNE VISION PASSIONNANTE
DE LA VIE FUTURE AVEC LES
INNOVATIONS «LG AI HOME»**

L'utilisation des plateformes d'IA générative continue à croître à grande vitesse

L'utilisation des plateformes d'intelligence artificielle (IA) générative par le grand public continue à croître à vitesse accélérée, selon des chiffres récents publiés par les grands acteurs du secteur.

Le PDG de Meta, Mark Zuckerberg, a indiqué vendredi que Meta AI, son assistant capable de répondre à des questions posées en langage courant ou de générer des images, comptait maintenant 400 millions d'utilisateurs mensuels. Lancé en avril, Meta AI a été intégré aux réseaux sociaux Facebook et Instagram, ainsi qu'aux messageries WhatsApp et Messenger, mais est aussi accessible via un site dédié. Il est appuyé sur le modèle de langage Llama 3, développé par Meta, construit grâce à l'accumulation de quantités massives de données pour lui permettre de choisir la meilleure réponse à une requête. Jeudi, son concurrent OpenAI avait indiqué à plusieurs médias américains que son interface d'IA générative ChatGPT était utilisée par plus de 200 millions d'internautes chaque semaine, soit le double du nombre



d'utilisateurs hebdomadaires annoncé en novembre. Lancé en novembre 2022, ChatGPT a été le premier «

chatbot » à révolutionner l'utilisation de l'IA générative par le plus grand nombre. Fin juillet, Microsoft avait

rapporté que 77.000 entreprises clientes utilisaient l'assistant IA du groupe, baptisé Copilot.

Apple dévoile l'iPhone 16 : Pleines de fonctionnalités de l'IA

Apple a dévoilé lundi 9 septembre son nouveau smartphone, l'iPhone 16, un modèle sans changements esthétiques majeurs dont les fonctionnalités devraient bénéficier de l'apport inédit de l'intelligence artificielle. Présenté à l'Apple Park de San Francisco, le nouvel iPhone s'appuie sur l'Apple Intelligence, l'IA « générative » de la marque à la pomme qui

permet de créer du texte, des images et d'autres contenus à la demande. Apple a également présenté une version améliorée de l'assistant vocal Siri, qui intègre ChatGPT, le chatbot développé par OpenAI, entreprise détenue en partie par Microsoft. Le dévoilement de l'iPhone 16 intervient dans un contexte de forte concurrence entre Apple et Huawei en Chine,

où les consommateurs sont prêts à payer pour les fonctions d'intelligence artificielle tant demandées. Huawei prévoit également de dévoiler son propre produit quelques heures à peine après la présentation d'Apple. Apple Intelligence attend toujours l'approbation de Pékin pour pouvoir être commercialisée sur le marché chinois. En juillet, OpenAI a bloqué l'accès à ChatGPT en Chine, une décision qui pourrait affecter l'intégration du chatbot dans Siri. « Le marché chinois est plus avide de fonctions d'IA que le marché américain », a déclaré Ben Bajarin, directeur général et analyste en chef chez Creative Strategies. « Il sera très difficile de l'introduire immédiatement en Chine, de sorte qu'ils (Apple) s'appuieront sur les mérites du matériel ». L'an dernier, les iPhone ont représenté plus de la moitié des 383 milliards de dollars de chiffre d'affaires d'Apple. L'iPhone 16 participe d'une évolution notable pour la société californienne, qui espère voir la fonction d'intelligence artificielle attirer les consommateurs et redresser les ventes. Les res-

trictions gouvernementales et la concurrence accrue sur le marché chinois ont poussé Apple à procéder à des réductions de prix agressives au début de l'année. Les iPhone 16 seront les premiers smartphones d'Apple conçus autour des fonctions d'IA, mais les amateurs d'innovation devront patienter. Le groupe a annoncé la sortie de l'Apple Intelligence aux États-Unis cet automne, mais a reporté son lancement en Europe en raison de la réglementation communautaire. « L'aspect logiciel, et la manière dont Apple l'encadre, est la plus grande question », a déclaré Ben Bajarin. Les rivaux d'Apple, comme Google (Alphabet), offrent eux aussi des fonctions IA. Google, qui développe le système d'exploitation Android, avait avancé à août la sortie de son smartphone Pixel pour faire pièce à Apple. « La question est de savoir qui sera le premier à proposer un assistant intelligent personnel avec des connaissances et des informations précises et personnalisées », estime Bob O'Donnell, analyste en chef de Technalysis Research.



GÉNÉRALISATION DU E-PAIEMENT Ce que propose le ministère des finances

Le ministère des finances a examiné une série de propositions, dans l'optique de promouvoir d'avantage le E-Paiement. A cet effet, une réunion de coordination a été présidée jeudi, par le responsable du secteur, Laaziz Faïd. Le ministre de la Poste et des Télécommunications, ainsi que le gouverneur de la Banque d'Algérie, y ont pris part. Selon un communiqué du ministère des finances: la réunion a abordé deux axes principaux. Le premier concerne l'examen des mesures incitatives. Le second se focalise sur le suivi de la feuille de route institutionnelle pour le développement du paiement électronique. Laaziz Faïd, a insisté sur la nécessité de renforcer la coopération entre toutes les parties prenantes. « Ce travail commun est essentiel pour atteindre les objectifs fixés », a-t-il déclaré.

Les parties prenantes se sont réengagées à accélérer la mise en œuvre des actions de la feuille de route institutionnelle. Le développement des paiements électroniques représente une étape décisive. Car ce processus modernise le système financier et contribue au développement de l'économie nationale. Par conséquent, l'engagement de tous est impératif pour avancer dans cette voie. Que proposent les acteurs des finances publiques ? La directrice générale des impôts a présenté une synthèse des propositions visant à encourager l'usage des moyens de paiement électroniques. Ces mesures visent à rendre le paiement électronique non seulement accessible, mais aussi attrayant pour tous les citoyens. En ce qui concerne la feuille de route, des représentants de la Direction Générale du Trésor et de la Comptabilité ont partagé des informations sur l'état d'avancement des actions. Ils ont mis l'accent sur la mise en œuvre de cette feuille de route. Cette présentation a permis de faire le point sur les progrès réalisés ainsi que sur les défis à surmonter.

Au cours des échanges, les participants ont rappelé l'importance de lier la disponibilité des moyens de paiement électroniques avec leur utilisation effective. Le ministre a également noté que cet équilibre est primordial pour atteindre l'objectif d'inclusion financière. Les mesures devraient garantir qu'un maximum de citoyens puisse accéder à ces services modernes et sécurisés. L'accélération du E-Paiement: Un apport considérable pour le paysage financier À la fin de cette rencontre, Faïd a insisté sur la nécessité de mobiliser toutes les ressources disponibles. Il a affirmé que cela est vital pour garantir le succès de cette initiative. Les résultats escomptés nécessitent un effort collectif. Par ailleurs, les mesures proposées pourraient transformer le paysage financier en Algérie. Le chemin vers une adoption généralisée du paiement électronique est tracé. Chaque acteur doit maintenant jouer son rôle pour réussir ce défi. L'avenir financier de l'Algérie dépend de cette initiative.

Ooredoo accompagne le Croissant Rouge Algérien en prévision de la rentrée scolaire

En tant qu'entreprise socialement responsable, Ooredoo accompagne le Croissant Rouge Algérien (CRA) en prévision de la rentrée scolaire 2024-2025, et ce, en apportant une contribution financière dédiée à l'acquisition de tabliers et de tenues vestimentaires pour les écoliers issus de familles défavorisées dans différentes wilayas du pays.

À l'aube de la rentrée scolaire, cette action de solidarité organisée ce mardi 10 septembre 2024, au niveau du siège de Ooredoo sis à Ouled Fayet, a été marquée par la présence de la Présidente du Croissant Rouge Algérien, Dr. Ibtissem HAMLAOUI et du Directeur général de Ooredoo, M. Roni TOHME ainsi que des représentants et cadres des deux partenaires. Il y a lieu de noter que cette opération s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre du contrat de partenariat, signé par Ooredoo et le Croissant Rouge Algérien en vertu duquel, les deux parties s'engagent à concrétiser un programme commun dans le cadre de la solidarité avec les différentes franges nécessiteuses de la société. A cette occasion, le Directeur général de Ooredoo Algérie, M. Roni Tohme, a déclaré :



« Ooredoo est fière de soutenir le Croissant Rouge Algérien dans ses actions en faveur des enfants issus de familles défavorisées. Cette opération de solidarité revêt une grande importance notamment à l'approche de la rentrée scolaire. Nous croyons que l'accès à l'éducation est un droit fondamental et nous sommes convaincus que chaque enfant doit avoir la chance de poursuivre ses études sans être entravé par des difficultés matérielles. Ooredoo continuera à travailler pour soutenir les initiatives qui visent à améliorer la vie des couches les plus vulnérables. » Pour sa part, la Présidente du Croissant Rouge Algérien (CRA), Dr. Ibtissem Hamlaoui a affirmé :

« Le Croissant Rouge Algérien est fier de mener pour la troisième année consécutive cette action de solidarité aux côtés de notre fidèle partenaire Ooredoo. Nous sommes reconnaissants envers Ooredoo pour cette conséquente donation qui soutient nos efforts visant à atténuer le fardeau des familles nécessiteuses et à fournir l'assistance pour faciliter le retour des écoliers à leurs classes, ainsi le CRA est convaincu que cette action contribuera à améliorer leurs chances de réussite scolaire. » Pour rappel, Ooredoo avait lancé, au cours du mois de Ramadhan 2024, une offre spéciale par laquelle elle s'est engagée à verser 20 DA pour chaque opération de rechargement d'un montant égal ou supérieur à

2000 DA, au bénéfice du Croissant Rouge Algérien (CRA). Cette initiative avait permis de collecter un montant total de 20 millions de DA, destiné à financer des actions de solidarité en faveur des personnes en situation de précarité. D'autre part, avec la contribution de ses employés, Ooredoo a organisé en coordination avec le Croissant Rouge Algérien, une large opération de solidarité avec le peuple Palestinien à travers notamment l'achat et la collecte de plusieurs produits de première nécessité. Ce partenariat entre Ooredoo et le Croissant-Rouge algérien, fort de quinze années d'existence, a fructifié au fil des années par la réalisation d'actions humanitaires d'envergure, notamment à travers le lancement d'actions de formation en matière de secourisme et la concrétisation d'initiatives caritatives significatives dans le domaine de la prévention médicale, en apportant un soutien précieux aux établissements hospitaliers lors de la pandémie de Covid-19 avec la fourniture de matériel médical et de prévention. Il convient de souligner que Ooredoo et le CRA conjuguent leurs efforts afin de mettre en œuvre, à brève échéance, des programmes d'accompagnement dédiés aux enfants atteints d'autisme. A travers cette initiative, Ooredoo réitère son entière disposition à accompagner son partenaire traditionnel dans ses nobles missions au profit de la société algérienne et traduit son engagement indéfectible dans le l'action humanitaire, en contribuant à atténuer les fardeaux et à encourager l'esprit de solidarité sociale.

Huawei lance un smartphone pliable

Le groupe chinois Huawei Technologies a dévoilé mardi 10 septembre un téléphone pliable en trois d'une valeur de 2.800 dollars (2.536,69 euros), tentant ainsi de

voler la vedette à Apple quelques heures après la présentation de son nouvel iPhone. Le géant chinois de la technologie a présenté son nouveau modèle, le



Mate XT, que les utilisateurs peuvent plier en trois comme un accordéon, lors d'une cérémonie de lancement à Shenzhen, le centre technologique du pays. L'appareil a déjà reçu plus de 3,6 millions de précommandes, pour lesquelles aucun acompte n'est requis, selon le site internet de l'entreprise. Le marché mondial des téléphones pliables s'élevait à environ 4 millions d'unités au deuxième trimestre, selon le cabinet d'études IDC. « Aujourd'hui, nous vous apportons un produit auquel tout le monde a pensé, mais que personne n'a pu fabriquer. Notre équipe a travaillé dur pendant cinq ans et n'a jamais abandonné », a déclaré Richard Yu, directeur exécutif de Huawei, lors du lancement. Avec une épaisseur de 3,6 mm, l'entreprise affirme que

le Mate XT est le téléphone pliable le plus fin au monde. Ce lancement très attendu intervient quelques heures seulement après qu'Apple a dévoilé son dernier modèle, l'iPhone 16 boosté à l'intelligence artificielle (IA), les deux smartphones devant être commercialisés le 20 septembre. Avec ce lancement, Huawei souligne sa capacité à contourner les sanctions américaines et renforce sa position en Chine face à Apple, dont le logiciel d'IA, Apple Intelligence, ne sera disponible en chinois que l'année prochaine. Sur le marché plus large des smartphones en Chine, Apple est passé de la troisième à la sixième place au deuxième trimestre, Huawei s'imposant comme le troisième fournisseur grâce aux fortes ventes de ses derniers smartphones.

IFA 2024

LG présentera une vision passionnante de la vie future avec les innovations «LG AI Home»

LG Electronics (LG) s'apprête à dévoiler sa vision de la vie du futur à l'IFA 2024, en présentant une gamme complète de solutions domestiques basées sur l'IA pour tous les besoins et tous les styles de vie, sous le thème « Expérience, Intelligence Affectiveuse (IA) à la Maison ».

Au cœur de la solution Affectionate Intelligence Home de LG se trouve LG ThinQ ON, un hub domestique avancé basé sur l'IA conçu pour offrir un confort et une commodité adaptés aux préférences de chacun. ThinQ ON s'intègre parfaitement aux derniers appareils IA de LG, formant ainsi le cœur de la solution LG AI Home.

Ce système est piloté par Affectionate Intelligence, la technologie d'IA empathique et attentionnée de LG. Au fur et à mesure que la solution AI Home apprend davantage sur les routines, les préférences et les comportements des utilisateurs au fil du temps, elle crée une expérience spatiale personnalisée, offrant une valeur client inégalée et apportant une plus grande facilité à la vie quotidienne. La première chose que les visiteurs du stand LG à l'IFA 2024 rencontreront est l'AI Home Gate, un mur multimédia LED immersif qui communique visuellement la manière dont l'IA de LG est déployée dans l'AI Home pour améliorer le style de vie des clients.

Une fois qu'ils auront franchi le portail AI Home, les visiteurs pourront découvrir la technologie d'intelligence artificielle générative sophistiquée de LG grâce au hub ThinQ ON.

ThinQ ON comprend le langage naturel, ce qui permet aux utilisateurs de contrôler une large gamme d'appareils électroménagers, d'appareils IoT (Internet des objets) et de services avec des commandes vocales conversationnelles. Le hub AI de LG facilite un style de vie domestique IA véritablement personnalisé, en gérant tout, des services de style de vie à l'aide apportée aux enfants pour une bonne nuit de sommeil.

Des modes de vie intelligents et personnalisés par l'IA pour chaque génération, chaque famille et chaque animal de compagnie

Le Second Youth Home illustre l'engagement de LG à améliorer la vie des personnes âgées en facilitant les tâches ménagères et en enrichissant les activités de loisirs. Alimenté par ThinQ ON, cet espace met en évidence comment la reconnaissance vocale conversationnelle et la coordination transparente des appareils électroménagers (par exemple, le réglage automatique du sèche-linge sur « Activewear » une fois que la machine à laver a terminé une charge de travail) simplifient la gestion de la maison.

Le hub d'IA peut également fournir des briefings vocaux pour tenir les utilisateurs informés de ce qui se passe, soulager le



stress en offrant des conseils pour des tâches telles que la réservation d'un taxi et estimer le temps de trajet vers les destinations sélectionnées.

Dans la zone Affectionate Home, l'accent est mis sur les solutions d'IA conçues pour aider les familles à prendre soin des enfants et des animaux domestiques. Le Self-Driving AI Home Hub, capable de contrôler les appareils IA et les capteurs IoT, ajuste les paramètres des appareils et les conditions environnementales pour répondre aux besoins des enfants.

Par exemple, il peut activer le mode veille au coucher, atténuer les lumières et ajouter un effet de lumière stellaire pour aider les enfants à s'endormir. De plus, le hub prend en charge l'apprentissage en utilisant l'IA générative pour créer des histoires à partir de dessins d'enfants.

LG AI Home optimise le confort domestique et la consommation énergétique

Pour faciliter l'entretien des animaux de compagnie, la solution d'intelligence artificielle pour la maison de LG gère les appareils et dispositifs connectés pour maintenir l'air frais et les sols propres. Des capteurs de qualité de l'air contrôlent intelligemment le purificateur d'air LG PuriCare™ Alpha Pet Double, tandis que des capteurs de température et d'humidité gèrent le climatiseur DUALCOOL™, en ajustant automatiquement le mode et le débit d'air en fonction des conditions actuelles. L'aspirateur robot nettoie le sol de manière autonome une fois que les animaux sont partis, garantissant un espace de vie plus agréable. De plus, la zone Affectionate Home présente un tout nouvel appareil électroménager conçu spécialement pour les chats (et leurs propriétaires). L'innovant LG AeroCat combine un lit pour chat avec un purificateur d'air pour offrir un lieu de repos confortable aux chats et une atmosphère plus fraîche à leurs compagnons humains.

Dans la zone Delightful Home, ThinQ ON occupe une place centrale dans la création d'une expérience culinaire plus pratique en interagissant avec les visiteurs et en leur fournissant des recommandations de recettes personnalisées ainsi qu'une

analyse nutritionnelle. Les visiteurs peuvent également profiter de démonstrations de cuisine en direct, telles que le « AI Talking Cooking Show », savourer les délicieux plats préparés par les fours IA de LG avec caméras intégrées et voir comment le réfrigérateur InstaView™ avec MoodUP™ améliore l'ambiance.

La Smart Green Home est une maison autonome dotée d'appareils à haut rendement, notamment la pompe à chaleur air-eau monobloc Therma V™ R290 et un système de chauffage, de ventilation et de climatisation (CVC) de pointe.

L'IA de LG optimise la consommation d'énergie des ménages en temps réel, en ajustant les paramètres et les horaires des appareils en fonction du mode de vie et des routines des utilisateurs, tout en tenant compte des fluctuations des tarifs d'électricité. ThinQ ON permet aussi de réduire les coûts énergétiques des ménages en gérant intelligemment la consommation d'énergie de tous les appareils connectés.

L'innovation dans l'écosystème domestique de l'IA et les technologies clés avec l'IA de LG

La zone LG Affectionate Intelligence met en valeur l'évolutivité de l'Affectionate Intelligence de LG avec ThinQ ON en son cœur. Utilisant la technologie d'IA générative de LG et des solutions de sécurité avancées, ThinQ ON agit comme le centre névralgique de divers écosystèmes IoT améliorés par une gamme de capteurs et d'appareils IoT de LG.

Ceux-ci comprennent des capteurs de mouvement et de lumière, des capteurs de température et d'humidité et des boutons intelligents, tous fournissant des informations spatiales en temps réel pour des services domestiques personnalisés et pilotés par l'IA. La zone met aussi en avant la manière dont l'écosystème d'IA ouvert de LG intègre des services tiers pour enrichir l'expérience client et démontre la polyvalence des capteurs IoT qui peuvent même connecter des appareils non IA au système AI Home. L'exposition souligne l'évolutivité des solutions d'IA de LG, donnant aux visiteurs une réelle idée de l'environnement de vie intelligent et réactif que LG est en train de créer.

De plus, la zone LG Affectionate Intelligence illustre la manière dont ThinQ ON sert de plaque tournante à la maison, fonctionnant en parfaite harmonie avec ThinQ UP et l'application ThinQ de LG, ainsi qu'avec une grande variété de services et de solutions. Cela crée une expérience exceptionnellement personnalisée et favorise un écosystème domestique d'IA en constante croissance.

Enfin, la zone AI to the Core met en avant l'innovation de pointe de l'AI Core-Tech de LG, notamment l'AI DD™ et l'AI DUAL Inverter™. L'intégration des dernières solutions d'IA de LG aux technologies de pointe du secteur offre un contrôle plus précis, une efficacité énergétique améliorée et une personnalisation renforcée.

« Nos solutions Affectionate Intelligence Home présentées à l'IFA 2024 permettront aux clients de découvrir la facilité d'une maison sans travail, où ils pourront profiter d'une vie sans tâches ménagères », a déclaré Lyu Jae-cheol, président de LG Electronics Home Appliance & Air Solution Company. « Nous continuerons à être à la pointe de l'ère de l'intelligence artificielle domestique grâce à nos solutions Affectionate Intelligence et à nos technologies de base de pointe. »

À propos de la division Home Appliance & Air Solution de LG Electronics

La division Home Appliance & Air Solution de LG est un leader mondial dans le domaine des appareils électroménagers, des solutions de climatisation ainsi que des solutions pour la maison intelligente intégrant LG ThinQ.

L'entreprise crée diverses solutions grâce à ses technologies de pointe dans l'industrie et s'engage à améliorer la vie et à rendre le monde plus durable pour les consommateurs et la planète en développant des appareils de cuisine, des appareils de vie, des solutions de CVC et de purification de l'air, conçus de manière réfléchie. Ensemble, ces produits offrent une commodité accrue, des performances exceptionnelles, un fonctionnement efficace et des solutions de vie durables. Pour plus d'informations sur LG, visitez le site suivant : www.LGnewsroom.com.

ILLIZI, TAMANRASSET, DJANET

Plusieurs routes coupées à la circulation suite aux intempéries



Dans ce cadre, la RN3 reliant Illizi à Djanet est coupée à la circulation, précisément au niveau du village de Fadnoun, outre un trafic difficile dû à la montée des eaux de l'oued dans la commune d'Illizi.

Plusieurs routes sont coupées à la circulation dans les wilayas d'Illizi, Tamanrasset et Djanet en raison de la montée des eaux suite aux intempéries enregistrées dans certaines régions de l'extrême-sud du pays durant ces dernières 48h, ont indiqué, vendredi, les services de la Gendarmerie nationale (GN). Dans ce cadre, la RN3 reliant Illizi à Djanet est coupée à la circulation, précisément au niveau du village de Fadnoun, outre un trafic difficile dû à la montée des eaux de l'oued dans la commune d'Illizi. Dans la wilaya de

Tamanrasset, la RN 55A est fermée à la circulation au niveau du village Daghmouni, dans la commune d'Abalessa à cause de la montée des eaux et de l'accumulation de boues. Même constat sur la RN55 reliant Djanet à Tamanrasset, précisément au niveau de l'entrée de la commune de Bordj El Haouas, en raison de la montée des eaux. A cet effet, les services de la Gendarmerie nationale appellent les usagers de la route à faire preuve de prudence et de vigilance et de ne pas s'aventurer sur les routes fermées en raison de la montée des eaux.

BÉCHAR

Evacuation de 260 familles des zones inondables

Quelque 260 familles ont été évacuées des zones inondables de la wilaya de Béchar, comme mesure préventive des risques de crues et d'inondations, a-t-on appris, jeudi, auprès des services de la wilaya. Cette mesure a concerné 60 familles dans la localité de Djorf El-Barda, située à proximité du lit de oued Guir, actuellement en

crue, dans la commune d'Abadla (88 km au sud de Béchar) et 100 autres familles habitant l'ancien ksar du chef-lieu de la commune frontalière de Béni-Ounif (110 km au nord de Béchar), a indiqué le wali de Béchar, Mohamed Saïd Benkamou. Au chef-lieu de la commune de Béchar, 100 familles ont été également évacuées vers

des espaces d'accueil et ce, dans le cadre des mesures préventives contre les inondations, a-t-il ajouté. Cette décision d'évacuation des familles, dont les habitations sont situées à proximité des zones inondables, et qui a été prise par le Comité local de crise, s'inscrit dans le cadre des mesures sécuritaires et de prise en charge des citoyens, a-t-il souligné.

KHENCHELA

8 nouveaux centres de stockage de céréales en construction

8 nouveaux centres de stockage de céréales seront mis en construction avant la fin de l'année en cours à Khenchela. Abdelouahab Boudib, directeur des équipements publics, structure chargée du suivi de la réalisation de ces centres, a précisé que ces 8 centres de stockage seront lancés en travaux « au cours du dernier trimestre 2024 » dans les com-

munes d'Ensigna, El Mahmel, Ouled Rechache, Babar, Aïn Touila, M'Toussa, Tamza et Remila, tandis que les entreprises de réalisation ont été « désignées mardi dernier ». Le même responsable a ajouté que le délai imparti à la construction de ces centres de proximité, qui ont nécessité un investissement public de 1,925 milliard de dinars, est de « 10 mois ». La capacité

totale des 8 centres est estimée à 400.000 quintaux, ce qui contribuera à augmenter la capacité de stockage des céréales dans la wilaya, en plus de faciliter la collecte et le dépôt des récoltes des agriculteurs. Pour rappel, la wilaya de Khenchela compte actuellement 11 points de collecte et de stockage de céréales d'une capacité totale de 1,5 million de quintaux.

ORAN

2 accélérateurs linéaires mis en service au CHU Dr Benzerdjeb

2 accélérateurs linéaires mis en service au CHU d'Oran, « Dr Benzerdjeb », avant la fin de l'année en cours. Cette initiative vise à améliorer la prise en charge des patients atteints de cancer grâce à un service de radiothérapie spécialement créé pour cet équipement. Mohamed Amine Rebbouha, responsable de l'information et de la communication au CHUO, a annoncé que ces appareils seront installés dans les plus brefs délais. Il a également précisé que des équipes médicales suivent actuellement une formation à Alger. Cette formation continue pour le personnel médical et paramédical a pour objectif de les familiariser avec ces nouveaux équipements, garantissant ainsi une utilisation optimale dès leur mise en service.

OUM EL-BOUAGHI

8 millions DA pour l'équipement du théâtre de plein air

Une enveloppe de 8 millions de dinars a été allouée pour l'équipement du théâtre de plein air en cours de réalisation à Oum El-Bouaghi. Ce projet d'équipement comprend l'installation de systèmes d'éclairage et de sonorisation pour la scène, ainsi que d'autres équipements destinés à la salle couverte et aux gradins, a annoncé Abdennour Benkharbache, directeur de la culture et des arts, jeudi dernier. Le théâtre de plein air, dont les travaux sont achevés à 97%, sera doté de gradins pouvant accueillir jusqu'à 800 spectateurs, d'une salle couverte de 500 places, ainsi que d'équipements extérieurs tels qu'un parking et des locaux commerciaux. Ces infrastructures seront mises à la disposition de l'entité qui sera chargée de la gestion de cette structure culturelle. En ce qui concerne les projets dans le secteur de la culture, Benkharbache a également mentionné qu'un projet d'étude a été lancé pour la restauration et la réhabilitation du théâtre régional de la commune d'Aïn Beïda, avec des travaux qui devraient débiter « prochainement ».

MÉDÉA

2 morts dans un accident de la route à Berrouaghia

Deux personnes sont décédées suite à une collision entre un véhicule touristique et un camion survenue, vendredi à Berrouaghia, sur un tronçon de l'Autoroute Nord-Sud, a-t-on appris auprès de la Protection civile. L'accident s'est produit au lieu-dit El-Fernane, à l'entrée nord de la ville de Berrouaghia, a indiqué la même source, précisant qu'un véhicule touristique, à bord duquel se trouvait deux personnes, a d'abord percuté l'arrière d'un camion qui roulait dans le même sens avant de se renverser, puis heurté violemment la barrière de sécurité en béton. Les secouristes dépêchés sur les lieux de l'accident n'ont pu que déplorer le décès des deux occupants du véhicule touristique, a-t-on ajouté. Les corps des victimes, âgées de 11 et 42 ans, ont été déposés au niveau de la morgue de l'Hôpital Benyoucef- Benkhedda de Berrouaghia, a-t-on conclu.

DÉVELOPPEMENT DE L'E-PAIEMENT

Réunion de coordination pour examiner des nouvelles mesures d'incitation

Une réunion de coordination s'est tenue jeudi au siège du ministère des Finances, durant laquelle plusieurs propositions de mesures incitatives ont été examinées dans l'objectif de promouvoir davantage le paiement électronique en Algérie.

Présidée par le ministre des Finances, Laâziz Faïd, le ministre de la Poste et des Télécommunications, Karim Bibi Triki, ainsi que par le gouverneur de la Banque d'Algérie, Salah Eddine Taleb, la réunion a porté sur deux axes principaux : "l'examen des propositions de mesures incitatives et le suivi de la feuille de route institutionnelle pour le développement du paiement électronique", précise le ministère des Finances dans un communiqué. Dans son allocution d'ouverture, M. Faïd a rappelé que le traitement rapide et efficace de cette question revêt une importance particulière, tout en insistant sur le renforcement de la coopération entre les parties prenantes afin d'atteindre les objectifs fixés. Lors de cette réunion, la directrice générale des impôts a présenté une synthèse à l'issue de l'examen des propositions de mesures relatives à la promotion de l'usage des moyens de paiement électronique. Concernant le suivi de la feuille de route, les représentants de la Direction générale du Trésor et de la comptabilité ont exposé l'état d'avancement des actions du secteur des finances sur la mise en œuvre de la feuille de route ins-



titutionnelle pour le développement du paiement électronique. Cette présentation a permis de faire le point sur les réalisations et les défis à surmonter pour garantir une adoption large et réussie à court terme. Lors des échanges, les participants ont souligné l'importance d'allier la disponibilité des moyens de paiement électroniques à leur utilisation effective. "Cet équilibre est essentiel pour atteindre l'objectif d'une inclusion financière étendue, garantissant ainsi que l'ensemble des citoyens puisse accéder et utiliser ces services modernes et sécurisés", ajoute la même source. Au

terme de cette rencontre, le ministre des Finances a insisté sur la nécessité de mobiliser toutes les ressources et les moyens nécessaires pour garantir le succès de cette initiative et atteindre les résultats escomptés. Réaffirmant l'engagement de toutes les parties prenantes à accélérer la mise en œuvre des actions retenues dans le cadre de la feuille de route institutionnelle, le ministre a rappelé que "le développement des paiements électroniques constitue une étape clé dans la modernisation du système financier et le développement de l'économie nationale", selon le communiqué.

PARTENARIAT ALGÉRO-QATARI

Possibilité d'élargir le projet «Baladna» à la production de lait infantile

Le ministre de l'Industrie et de la Production pharmaceutique, Ali Aoun, a reçu, jeudi à Alger, l'ambassadeur de l'Etat de Qatar en Algérie, Abdulaziz Ali Naama, et le conseiller du Conseil d'administration (CA) de la société qatarie "Baladna", Ali El-Ali, avec lesquels il a discuté de la possibilité d'élargir le projet "Baladna" à la production de lait infantile, indique un communiqué du ministère. Après la présentation par la société qatarie de ses capacités en matière de production de lait infantile en réaffirmant sa pleine disposition à concrétiser ce projet, M. Aoun a affirmé que "l'Etat algérien assurera toutes les garanties pour son succès". Il a, à cet effet, donné des instructions pour "accélérer sa réalisation", ajoute la même source. Lors de cette rencontre qui s'est déroulée au siège du ministère, les deux parties sont convenues de signer un mémorandum d'entente, avant la fin du mois en cours, dans le but de réaliser le projet de production de lait infantile, dont la capacité de production devrait atteindre progressivement 30.000 tonnes, dans le cadre du projet intégré algéro-qatari pour la production du lait en poudre. Pour rap-

pel, après la signature, fin avril dernier, d'un accord-cadre entre le ministère de l'Agriculture et du Développement rural et la société qatarie "Baladna" pour la réalisation d'un projet intégré pour la production de lait en poudre dans le sud algérien, les travaux de réalisation de la première phase du projet, pour lequel une superficie totale de 117.000 hectares a été dédiée dans la commune de Timokten, daïra d'Aoulef (Adrar), ont été lancées début septembre. La première phase de production de ce mégaprojet, fruit d'un partenariat entre le Fonds national d'investissement (FNI) et la Société qatarie Baladna, et dont le montant d'investissement dépasse les 3,5 milliards USD, sera en 2026.

Le projet permettra de produire 50% des besoins nationaux en lait en poudre, d'alimenter le marché local en viande rouge et de créer 5.000 emplois directs, outre sa contribution à la production de céréales et d'aliments pour bétail dans le cadre de l'application du système de rotation des cultures au niveau des trois pôles du projet. Le projet sera réalisé à travers plusieurs étapes, à savoir le forage de puits

d'exploration pour étudier la nature des eaux souterraines et la mise en place de mécanismes innovants pour les préserver et approvisionner ce projet phare, la culture des céréales pour produire les aliments nécessaires à l'élevage des troupeaux de vaches, puis la construction de fermes pour l'élevage et la production de viande rouge, et enfin la création d'une usine de production de lait en poudre. Grâce au projet, la région abritera une ferme intégrée comprenant plus de 270.000 têtes bovines, produisant près de 1,7 milliard de litres de lait par an en utilisant les dernières techniques en matière d'élevage bovin et de l'industrie laitière et en respectant les normes de qualité et de durabilité environnementale.

Le projet assurera, également, pendant la phase de réalisation, 10.000 emplois temporaires pour la construction de la base de vie et des différentes structures du projet, tandis que les responsables du projet envisagent à l'avenir d'étendre cet investissement à travers les autres régions du pays avec ses composantes (culture des aliments pour bétail, élevage bovin, production de lait et de viande rouge).

CASNOS

Le dernier délai pour le paiement des cotisations annuelles des agriculteurs fixé au 30 septembre

La Caisse nationale de sécurité sociale des non-salariés (Casnos) a rappelé, jeudi dans un communiqué, que le dernier délai de paiement des cotisations annuelles des agriculteurs affiliés était fixé au 30 septembre 2024.

La Casnos invite tous les agriculteurs affiliés à "se rapprocher de ses services pour s'acquitter des cotisations annuelles et, partant, éviter les pénalités de retard et bénéficier de la couverture sociale et des différentes prestations telles que l'assurance maladie et la retraite", précise le communiqué.

Les intéressés peuvent régulariser leur situation via le service e-paiement sur la plateforme numérique "DAMANCOM.CASNOS.DZ", note le communiqué qui a ajouté qu'en cas de difficultés financières pour les concernés, ces derniers peuvent bénéficier des facilités exceptionnelles accordées par la Caisse en demandant le paiement échelonné.

SOCIÉTÉ AEC

Réception de la 1^{re} livraison des pompes pour les stations de dessalement de l'eau

La société Algerian Energy Company (AEC), filiale du Groupe Sonatrach, a réceptionné vendredi, à l'aéroport international Houari-Boumediène, la première cargaison de pompes en provenance du Japon, destinées au fonctionnement des quatre grandes stations de dessalement d'eau de mer. Il s'agit des stations de Cap Djenet (Boumerdès), El Taref, Béjaïa et Fouka (Tipasa), entrant dans le cadre du programme national complémentaire de réalisation de cinq grandes stations de dessalement de l'eau de mer, en plus de celle d'Oran.

Cette première opération de réception des équipements sensibles et nécessaires au fonctionnement des stations, qui a démarré vendredi et qui s'étalera jusqu'au 26 septembre en cours, s'inscrit dans le cadre du programme approuvé par le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, visant à renforcer la sécurité hydrique grâce au dessalement d'eau de mer et ce, à travers le programme national complémentaire de construction de cinq grandes stations de dessalement d'eau de mer d'une capacité de production de 1,5 million de mètres cubes par jour "en un temps record".

A cet effet, l'AEC, maître d'ouvrage du projet, et conformément aux directives du P.-dg de Sonatrach, a lancé un pont aérien couvrant dix vols, afin d'approvisionner ces projets en équipements et matériels nécessaires en vue d'accélérer l'achèvement de la phase finale du programme, a déclaré le P.-dg de l'AEC, Lotfi Zenadi. Le recours à l'importation express, par fret aérien, de ces équipements qui comprennent principalement des pompes avec des dispositifs de récupération d'énergie, permettra de respecter le délai de livraison estimé à quelques jours au lieu du fret maritime qui pourrait prendre des mois. Ces efforts et mesures prises par le groupe Sonatrach, en coordination avec le ministère de l'Energie et des Mines, traduisent "l'engagement de l'Etat et de tous les intervenants dans ce programme pour garantir la livraison de ces projets dans les délais impartis", précise le responsable.

AGRESSION SIONISTE

Le Conseil de sécurité examine, à la demande de l'Algérie, les attaques perpétrées contre les employés de l'UNRWA à Ghaza

Le Conseil de sécurité des Nations unies a examiné, jeudi, à la demande de l'Algérie, les deux attaques aériennes menées, mercredi, par l'entité sioniste contre une école dans le camp de réfugiés de Nusseirat à Ghaza, faisant 18 morts, dont des femmes, des enfants et six membres de l'Office de secours et de travaux des Nations unies pour les réfugiés palestiniens (UNRWA).



La demande de l'Algérie pour la tenue de cette réunion intervient dans le cadre des multiples condamnations internationales de cette attaque, d'autant que plusieurs pays et organisations ont dénoncé l'attaque délibérée de l'entité sioniste contre des centres d'hébergement, qui

constitue, en effet, un crime de guerre selon le Droit international, étant donné que les infrastructures et les travailleurs humanitaires jouissent d'une protection spéciale en vertu du Droit international humanitaire. Face à ces condamnations internationales qui s'intensifient de plus en

plus, l'entité sioniste a tenté d'altérer la vérité en prétendant que les factions palestiniennes utilisent les civils comme boucliers, entraînant, ainsi, des pertes tragiques parmi eux. Il s'agit des mêmes arguments que brandit l'entité sioniste à chaque fois que l'étau se resserre sur elle,

dans l'objectif d'échapper aux appels incessants à mettre fin à l'impunité et à poursuivre en justice les responsables de ces crimes devant les instances compétentes. Le porte-parole du Secrétaire général des Nations unies avait rendu public un communiqué condamnant l'assassinat de ces innocents, appelant à une enquête indépendante et approfondie pour garantir que les responsables soient poursuivis. Il avait également renouvelé l'appel du Secrétaire général des Nations unies à un cessez-le-feu immédiat. A noter que cette attaque contre l'école de l'UNRWA, qui abrite des déplacés dans le camp de Nusseirat, a porté le nombre de victimes de l'agence onusienne à plus de 220 employés depuis le début de l'agression sioniste contre le peuple palestinien.

ONU

Vote de l'AG la semaine prochaine sur l'occupation sioniste

L'Assemblée générale de l'Onu se réunira à partir de mardi pour examiner une proposition de résolution palestinienne donnant suite à l'opinion de la Cour internationale de Justice qui a jugé "illégal" l'occupation par l'entité sioniste de territoires palestiniens.

En juillet, répondant à une demande d'avis consultatif de l'Assemblée générale, la CIJ, se penchant sur l'occupation sioniste depuis 1967, a estimé que "la présence continue de l'entité sioniste dans le Territoire palestinien occupé est illicite" et que l'entité sioniste est "dans l'obligation (d'y) mettre fin (...) dans les plus brefs délais".

Rebondissant sur cet avis, les pays arabes ont réclamé une nouvelle convocation de l'Assemblée générale, programmée le 17 septembre, à l'issue de laquelle devrait être mise aux voix une proposition de résolution, mardi ou plus probablement

mercredi selon le nombre de pays réclamant la parole.

Le dernier projet de texte "exige que l'entité sioniste cesse sans délai la présence illégale" des territoires palestiniens et que ce soit fait "dans les douze mois suivant l'adoption de cette résolution". Le premier projet de texte donnait seulement six mois.

Le projet de résolution "exige" également le retrait des forces sionistes des territoires palestiniens, l'arrêt des nouvelles colonies, la restitution des terres et propriétés saisies, ou encore la possibilité de retour des Palestiniens déplacés.

Pendant la guerre de juin 1967, l'entité sioniste s'est emparée de la Cisjordanie (y compris El Qods-Est) alors annexée par la Jordanie, de la bande de Ghaza, alors sous administration militaire égyptienne, ainsi que du Sinaï égyptien et de la majeure partie du plateau du Golan syrien.

L'entité sioniste a ensuite commencé à occuper les 70.000 kilomètres carrés de territoires arabes saisis, une occupation plus tard qualifiée d'illégale par les Nations unies. L'Onu considère les territoires palestiniens (Ghaza, Cisjordanie, El Qods-Est) comme une seule entité, un territoire occupé.

"Quand vous voterez à l'Assemblée générale, rappelez-vous ceux qui ont été tués et ceux qui n'ont survécu que pour endurer des tourments qu'aucun être humain ne devrait endurer", a déclaré il y a quelques jours l'ambassadeur palestinien Riyad Mansour. "Nous vous implorons: ne faites pas le mauvais choix".

Le projet de résolution appelle également à la mise en place d'un "mécanisme international de réparation de tous les dommages, pertes ou blessures résultant des actes arbitraires de l'entité sioniste dans le Territoire palestinien occupé.

MPOX

La RD Congo compte lancer la campagne de vaccination à partir du 2 octobre

La République démocratique du Congo (RDC) va lancer sa campagne de vaccination contre le Mpox à partir du 2 octobre, selon un compte rendu du gouvernement publié vendredi soir. La campagne de vaccination va démarrer le 2 octobre jusqu'au 11 octobre de l'année en cours « pour le premier passage » en RDC, qui a réceptionné plus de 265.000 doses de vaccins, d'après le compte rendu du Conseil des ministres réuni vendredi.

La RDC, épice de cette crise sanitaire, rapportant environ 90% des cas signalés, a

enregistré 21.813 cas suspects, dont 716 décès, selon un rapport publié vendredi par le ministère congolais de la Santé.

Le processus d'acquisition de 3.000 doses de vaccins pour enfants est suffisamment avancé, selon le document. L'Organisation mondiale de la santé (OMS) a annoncé vendredi l'approbation du vaccin MVA-BN, développé par Bavarian Nordic A/S, en tant que tout premier vaccin anti-Mpox ajouté à sa liste de pré-qualification. Par ailleurs, les Centres africains de contrôle et de prévention des

maladies (CDC Afrique) ont appelé vendredi à un renforcement supplémentaire des mesures de détection et de surveillance du Mpox alors que le nombre total de cas en Afrique a grimpé à 26.543, dont 5.732 cas confirmés et 724 décès.

L'OMS a déclaré à la mi-août que le Mpox, anciennement appelé varicelle du singe, constituait une urgence de santé publique de portée internationale, tirant la sonnette d'alarme quant à la potentielle transmission accrue de la maladie à l'échelle mondiale.

SOUDAN DU SUD Report de deux ans des élections marquant la fin de la transition

Le Soudan du Sud a annoncé vendredi un nouveau report de deux ans des élections de sa jeune histoire, censées mettre fin à la période de transition prévue par l'accord de paix de 2018.

Le président Salva Kiir a annoncé une extension de deux ans de la période de transition ainsi que le report au 22 décembre 2026 des élections, prévues initialement pour décembre 2024, a indiqué sur sa page Facebook le gouvernement de ce pays indépendant depuis 2011. L'accord de paix qui a mis fin en 2018 à cinq ans d'une guerre civile meurtrière (400.000 morts et des millions de déplacés) a instauré le principe d'un gouvernement d'union nationale intégrant les deux rivaux qui ont mis le pays à feu et à sang, Salva Kiir et Riek Machar, respectivement aux postes de président et premier vice-président.

Formé en février 2020, ce gouvernement avait pour mission de mettre en application l'accord et de mener à bien une transition s'achevant par des élections. Son mandat initial était de trente mois.

Le gouvernement a plusieurs fois repoussé la fin de cette période de transition. La dernière extension fixait son échéance à février 2025, après des élections en décembre 2024.

BASKET 3X3 – MONDIAL 2024
(U23)Pas de quart de finale
pour l'Algérie

La sélection nationale masculine de basket 3x3 des moins de 23 ans (U23) n'a pas réussi à passer le cap de la phase de groupes de la Coupe du monde 2024 qui se déroule à Oulan Bator, en Mongolie. Pour leur premier coup d'essai, les camarades de Zayd Yahiaoui ont réalisé un parcours honorable.

En effet, l'Algérie a fini à la 3e place de la poule A avec un bilan de deux victoires et deux défaites.

Les Algériens ont bien débuté la compétition, mercredi dernier, en battant l'Egypte (21-18), avant de s'incliner face à l'Espagne (15-21).

Vainqueur de la dernière édition de la Youth Nations League africaine, disputée en août dernier en Ouganda, la Team Algérie s'est relancée, ce vendredi, en disposant de l'Ukraine (21-18).

Malheureusement, la dernière sortie face à la France ne s'est pas achevée de la manière souhaitée avec une nouvelle défaite (11-13) qui a scellé le sort des Algériens pour la suite de la compétition.

Outre la France, le groupe A sera représenté en quart de finale par l'Espagne.

Les Ibériques ont fini premiers avec un parcours sans faute en remportant quatre victoires de suite. Concernant les autres acteurs du second tour de ce Mondial 2024, il y aura : la Hollande et la Chine (groupe B), l'Allemagne et la Nouvelle-Zélande (groupe C), ainsi que les USA et Lettonie (groupe D).

EN AMICAL

La JSK domine
le RCK

La JSK a dominé le RCK en amical, disputé jeudi sur le terrain annexe du stade Hocine Aït-Ahmed à Tizi Ouzou.

La JS Kabylie a brillamment remporté son match amical contre le RC Kouba, s'imposant sur le score de 3 à 0, en vue de la nouvelle saison footballistique 2024-2025 dont le coup d'envoi sera donné le 19 septembre.

Les buts de la rencontre ont été inscrits par Kouceila Boualia, qui a réalisé un doublé (5e et 41e minute), et par la nouvelle recrue, l'attaquant congolais Walter Bwalya, qui a marqué à la 82e minute. Lors de leur premier test amical, disputé lundi sur la même pelouse, les « Canaris » avaient fait match nul contre la JS El-Biar, un nouveau promu en Ligue 2 amateur (Groupe Centre-Ouest), avec un score de 1-1.

Sous la direction du nouvel entraîneur Abdelhak Benchikha, la JS Kabylie a effectué l'essentiel de sa préparation en Turquie, où elle a disputé plusieurs matchs amicaux contre des clubs étrangers.

De son côté, le RC Kouba a choisi la ville d'Aïn Draham en Tunisie pour peaufiner sa préparation, sous la houlette de son nouveau coach Mourad Karouf.

En matière de recrutement, la JS Kabylie a été l'un des clubs les plus actifs sur le marché des transferts, qui s'est clôturé le mardi 10 septembre à minuit. Le club a engagé plusieurs joueurs, dont le gardien de but Gaya Merbah, les défenseurs Mohamed Amine Madani, Mohamed Réda Hamidi et Idir Mokeddem, ainsi que le milieu de terrain malien Sadio Kanouté.

Le dernier arrivé n'est autre que l'ancien international algérien Riyad Boudebouz.

FOOT / LIGUE DES CHAMPIONS (2e TOUR PRÉLIMINAIRE /ALLER)

Le MC Alger s'incline face
à l'US Monastir (1-0)

Le MC Alger, l'un des deux représentants algériens en Ligue des champions d'Afrique de football, s'est incliné face aux Tunisiens de l'US Monastir 0-1 (mi-temps : 0-1), vendredi soir au stade Hamadi-Agrebi de Radès (Tunis), pour le compte du 2e tour préliminaire (aller) de l'épreuve.

L'unique but du match a été inscrit par le défenseur Ayoub Ghezala, qui a trompé son propre gardien (22e), en détournant le tir de Fourat Soltani. Cette rencontre a permis aux nouvelles recrues estivales, le gardien de but Taoufik Moussaoui, titularisé, et le milieu de terrain Akram Bouras, l'ailier droit Tayeb Meziani, et l'attaquant Amine Messoussa, entrés en cours de jeu, de signer leurs grands débuts sous le maillot du Mouloudia. Le champion d'Algérie en titre, qui signe son retour en Ligue des champions après quatre ans d'absence, s'est qualifié pour ce tour en dominant



dans les deux manches, disputées en Algérie, les Libériens de Watanga FC (aller : 2-0, retour : 2-0). L'autre représentant algérien dans cette prestigieuse compétition le CR Belouizdad affrontera les

Burkinabés de l'AS Douanes, samedi au stade du 26-Mars à Bamako au Mali (17h00).

La seconde manche se jouera entre les 20 et 22 septembre.

ATHLÉTISME/CHAMPIONNATS ARABES (U18)

Médaille d'Or
pour Younès Ayachi

L'athlète Younès Ayachi a bonifié d'une médaille d'or la moisson algérienne aux Championnats arabes des moins de 18 ans actuellement en cours à Al Taïf (Arabie saoudite), après avoir remporté le concours du saut en hauteur, disputé vendredi. Un peu plus tôt dans la journée, ses compatriotes Manil Ben Abbès et Douaâ Safi avaient glané le bronze, après avoir décroché la troisième place, respectivement sur le 100 mètres/garçons et le 400 mètres/filles. Les deux précédentes breloques en métal précieux ont été l'œuvre de Walid Farès Ghetas et Gacemi Zahr-Eddine respectivement dans le concours du saut en longueur et l'épreuve du 110 mètres/haies, alors que l'unique médaille d'argent décrochée jusqu'ici a été l'œuvre d'Aya Zenikhri, dans l'épreuve du 5000 mètres/marche. Les autres médailles

algériennes quant à elles étaient en bronze, à commencer par celle d'Abdelkader Mahrez sur le 10.000 mètres/marche. Il y avait aussi celle de Maroua Belali au lancer du disque et celle de Sohaïb Seghier dans le concours du saut en longueur, après avoir occupé la troisième place, derrière son compatriote Walid Farès Ghetas et le Saoudien Fayçal Hassan Al-Asmari. Au total, l'Algérie compte neuf médailles (3 or, 1 argent, 5 bronze) après deux journées de compétition (11-16 septembre). L'Algérie a engagé une trentaine d'athlètes dans cette compétition. La Direction technique nationale, qui ambitionne de jouer les premiers rôles, avait considérablement durci les critères de sélection, en retenant les athlètes ayant fait preuve de régularité dans l'obtention de leurs résultats.



CHAMPIONNAT D'AFRIQUE

U21

Algérie- Egypte
en demi-finale

La sélection algérienne masculine de handball s'est qualifiée aux demi-finales du 31e Championnat d'Afrique des nations de la catégorie, en s'imposant devant la Guinée sur le score 36 à 35 (mi-temps : 12-10), en quart de finale disputé vendredi. De son côté, l'Egypte a dominé la Libye 39:15 mi-temps (25:07). L'autre demi-finale mettra aux prises la Tunisie au Maroc. Versés dans la poule B, les handballeurs algériens ont bouclé la phase de poules avec un bilan de deux victoires obtenues, respectivement, contre le Rwanda (38-35) et le Libye (34-23), contre une défaite face la Tunisie (23-28).

Les demi-finales du tournoi étaient au programme d'hier, alors que la finale se disputera le lundi 16 septembre.

Résultats complets des quarts de finale / Vendredi :

Algérie – Guinée (36-35)

Maroc – Rwanda (34-30)

Egypte – Libye (39-15)

Tunisie – Mali (44:15)

NEW YORK UNITÉ SPÉCIALE



20h25 **TMC**

Elliot Stabler est appelé pour une simple affaire d'effraction de domicile. Arrivé sur les lieux du délit, il se rend compte avec stupeur que la principale suspecte n'est autre que sa propre fille, Kathleen, qui aurait dérobé un pendentif comme seul butin. Rongé d'inquiétude, il met tout en œuvre pour la retrouver. L'inspecteur tente également d'accepter son comportement délinquant et cherche des réponses dans les antécédents familiaux. Soutenu par sa coéquipière Olivia, il affronte son passé et part à la rencontre de sa mère.

TOULOUSE / LA ROCHELLE



20h10 **CANAL+**

L'un des hommes forts du Stade Toulousain, Antoine Dupont, ne sera a priori pas présent pour ce match contre La Rochelle, le joueur bénéficiant d'un programme de reprise décalé par rapport à ses coéquipiers, surtout après une saison dernière riche en titres et en émotions avec les JO notamment. Mais à Ernest-Wallon, le coach de Toulouse Ugo Mola et ses joueurs accueillent le Stade Rochelais avec le statut de champions de France. Les Maritimes savent que ce déplacement dans la ville rose ne sera pas de tout repos mais voudront essayer de tenir tête aux locaux, avec dans un coin de l'esprit la volonté de surprendre Toulouse dès l'entame de championnat.

COULEURS DE L'INCENDIE



20h10 **2**

Les funérailles du riche banquier Marcel Péricourt ont lieu en février 1927, avec apparemment tout Paris présent. Fille unique après le suicide de son frère, Madeleine Péricourt hérite de l'empire de son père et reprend seule l'affaire. Elle est la proie des conseils sans scrupules, de la cupidité, de la jalousie et de la corruption. Maintenant, elle se prépare à se venger.

BROKENWOOD



20h10 **3**

Ce soir, c'est la première du spectacle musical sur l'histoire de Brokenwood, un projet mûri de longue date, et qui devraient rappeler au public de nombreux souvenirs personnels. Mais en pleine représentation, un acteur reçoit un projecteur sur la tête et meurt électrocuté. Bien entendu, ce qui ressemble à un accident n'en est pas un. Mike et son équipe soupçonne immédiatement la préméditation. Il vont devoir déterminer qui voulait la mort de cet homme qui rêvait d'amener le spectacle jusqu'à Broadway et de faire découvrir Brokenwood à toute l'Amérique.



LA SELECTION
DE MIDI LIBRE

LUKE LA MAIN FROIDE



19h55 **arte**

Une nuit, Luke Jackson, complètement saoul, casse des parcmètres et se fait arrêter. Accusé de vandalisme, il est condamné à deux ans d'incarcération dans un camp de travail en Floride. Il suscite rapidement l'animosité de Dragline, le meneur des détenus, avant de gagner son estime lors d'un combat. Petit à petit, Luke devient le prisonnier le plus populaire, défiant l'autorité et poussant les autres à se rebeller contre leurs conditions de détention. À la mort de sa mère, il ne songe plus qu'à s'évader et ne tarde pas à mettre son projet

ROYAUME-UNI, DU BREXIT
AU BREGRET



20h05 **5**

Huit ans après le séisme du Brexit, découverte d'un Royaume-Uni plongé dans une crise économique et sociale grandement attribuée à la sortie de l'Union Européenne. Des citoyens britanniques et des acteurs politiques, dont l'ancien premier ministre Tony Blair, témoignent. Le sentiment qui règne est celui du regret, mais aussi de la colère de s'être fait avoir par de fausses promesses. Ces accusations de mensonges visent principalement Boris Johnson, qui deviendra plus tard premier ministre, ainsi que Nigel Farage, le chef du parti eurosceptique UKIP.

CAPITAL



20h10 **6**

Les rayons de yaourts ont explosé en diversité ces vingt dernières années, avec des dizaines de nouvelles références lancées chaque année. Huit Français sur dix en consomment quotidiennement, générant près de trois milliards d'euros de ventes en 2023, soit une hausse de 16 % en un an. Si le yaourt nature reste abordable, les grandes marques comme Danone et Yoplait innovent avec des recettes gourmandes, exotiques comme le Skyr, et hyper protéinées, souvent à des prix plus élevés. Ces nouveautés cherchent à se démarquer des MDD des hypermarchés. Quelles découvertes vous attendent en rayon ?

LES PETITS MEURTRES
D'AGATHA CHRISTIE



20h05 **Chérie 25**

Émilie Beaugard, une riche sexagénaire, dirige avec Eve Constantin un hôtel thalasso de luxe. Cette dernière s'inquiète de l'influence de son mari, Adrien Sauvignac, un masseur âgé de 30 ans. Eve a peur qu'Émilie, qui dilapide sa fortune avec le jeune homme, ne soit en danger. Elle confie ses craintes à Laurence, qui n'y accorde pas d'importance. Accompagnée d'Avril, Marlène décide de se rendre au spa pour mener son enquête. Elle découvre un cadavre dans la piscine. Avril, quant à elle, apprend une nouvelle bouleversante...

Web : www.lemidi-dz.com

MIDI
Quotidien national d'information *Libre*

Gérant : Reda Mehigueni
e-mail : publicite@lemidi-dz.com

Rédactrice en chef :
Kahina Hammoudi
e-mail : redaction@lemidi-dz.com

Standard : 021.66.22.65
Rédaction : Tél-Fax : 021.66.22.65
Publicité : Tél-Fax : 021.66.22.65
publicite@lemidi-dz.com
Pour vos publicités s'adresser à l'ANEP
01, Avenue Pasteur, Alger
Tél : 020.05.20.91 / 020.05.10.42
Fax : 020.05.11.48 / 020.05.13.45 / 020.05.13.77
Email : agence.regie@anep.com.dz
programmation.regie@anep.com.dz
agence.oran@anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz
agence.ouargla@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dz

Impression :
Centre : SIA Diffusion : Midi Libre

EURL Midi Libre
au capital social de 12.000.000 DA
Compte Bancaire :
SGA Bouzaréah : 021000071130000214 clé 16

Adresse : Maison de la presse 1^{er} Mai Alger.

La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de la rédaction. Les manuscrits, photographies ou tout autre document et illustration, adressés ou remis à la rédaction ne seront pas rendus et ne feront l'objet d'aucune réclamation.

Fadjr	04:56
Dohr	12:43
Asr	16:14
Maghreb	18:55
Icha	20:18

LIGUE 1 MOBILIS

LA LFP FIXE LES DATES DES QUATRE PREMIÈRES JOURNÉES

La Ligue de football professionnel (LFP) a fixé les dates des rencontres des quatre premières journées du championnat de Ligue 1 Mobilis, saison 2024/2025, dont le coup d'envoi sera donné le jeudi 19 septembre.

Il est à noter que la 1^{re} journée de la saison ne comportera que trois matchs, en raison de la programmation des matchs retour de clubs algériens engagés dans les différentes compétitions interclubs de la CAF, (MCA, CRB, CSC, USMA), qui se dérouleront les 20, 21 et 22 septembre, coïncidant ainsi avec le début du championnat.

Ainsi, la journée inaugurale se jouera les 19, 20 et 21 septembre 2024, tandis que les matchs en retard sont programmés les 24 septembre, 1^{er} et 2 octobre prochain.

Cette première journée sera dominée par le choc entre la JS Kabylie et le MC Alger qui se déroulera le mardi 1er octobre au stade du 1^{er} novembre de Tizi-Ouzou à 18h00.

La deuxième journée de compétition aura lieu les 26, 27 et 28 septembre avec deux rencontres à huis clos : ES Mostaganem-MC Oran et NC Magra- USM Alger. L'affiche de cette journée mettra aux prises le CR Belouizdad à l'ES Sétif, prévue le jeudi 26 septembre au stade 20 aout (Alger).

La troisième journée de Ligue 1 mobilis se jouera entre le 4 et le 6 octobre avec en tête d'affiche le choc CS Constantine- MC Alger programmé le dimanche 6 octobre à 16h00 au stade Ben Abdelmalek Ramdan à huis clos.

Quant à la quatrième journée, elle est prévue les 11 et 12 octobre 2024, et sera dominée par le choc MC Alger- MC Oran qui se jouera le samedi 12 octobre dans un



stade qui sera désigné ultérieurement. A noter que plusieurs matchs des quatre premières journées n'ont pas encore été domiciliés notamment ceux du Paradou AC, USM Alger, MC Alger.

D'autre part, le MC Oran a opté cette sai-

son pour le stade Miloud Hadefi pour accueillir ses adversaires, tandis que le nouveau promu l'Olympique Akbou évoluera au stade de l'Unité Maghrébine de Bejaia.

TIPASA

MISE EN ÉCHEC D'UNE TENTATIVE D'ÉMIGRATION CLANDESTINE

Une tentative d'émigration clandestine par mer a été mise en échec cette semaine par la brigade de la police judiciaire de la Sûreté de daïra de Damous, à l'extrême ouest de Tipasa, a indiqué hier un communiqué de la Sûreté de wilaya.

Cette opération a permis l'arrestation de huit (8) personnes, dont deux impliquées dans l'organisation de traversées clandestines par mer, grâce à l'exploitation d'informations sur l'activité suspecte de ces individus, est-il ajouté dans le même document.

Un bateau de plaisance équipé d'un moteur de 60 chevaux, des gilets de sauvetage, plus d'un (1) million de DA et 5.000 euros, ainsi qu'un véhicule touristique, ont été également saisis à l'issue de



cette opération, inscrite dans le cadre de la lutte contre l'émigration clandestine à partir des côtes de Tipasa, a précisé le communiqué.

Les suspects arrêtés ont été présentés devant le parquet territorialement compétent sous les chefs d'inculpation de «trafic illicite de migrants dans le cadre d'un groupe criminel organisé», a conclu la même source.

MAWLID ENNABAWI

La journée du lundi chômée et payée

La journée du lundi 16 septembre, correspondant à la fête du Mawlid Ennabawi, sera chômée et payée pour l'ensemble des personnels des institutions et administrations publiques, ainsi que des établissements et offices publics et privés, a indiqué un communiqué commun du ministère du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale et de la direction générale de la Fonction publique et de la Réforme administrative.

« A l'occasion de la fête d'El Mawlid Ennabawi et conformément à la loi n 63-278 du 26 juillet 1963 modifiée et complétée fixant la liste des fêtes légales, la journée du 12 Rabie el Aouel 1446 de l'hégire, correspondant au 16 septembre 2024 est chômée et payée pour l'ensemble des personnels des institutions et administrations publiques, des établissements et offices publics et privés, ainsi qu'aux personnels des entreprises publiques et privées, tous secteurs et statuts juridiques confondus, y compris les personnels payés à l'heure ou à la journée », précise le communiqué.

Toutefois, « les institutions, administrations, établissements, offices et entreprises précités, sont tenus de prendre les mesures nécessaires pour assurer la continuité des services organisés en mode de travail posté », ajoute la même source.

VIANDES IMPROPRES À LA CONSOMMATION

204 kg saisis à Souk Ahras

Lors d'un contrôle inopiné effectué en collaboration avec les agents de la Sûreté de la municipalité de Souk Ahras les contrôleurs de la DCP ont saisi pas moins de 204 kg de viande impropres à la consommation chez des bouchers et des restaurateurs indécats de la ville.

Ces saisies ont lieu après plusieurs contrôles des magasins en particulier de boucheries ou des gestionnaires de restaurants. Des contrôles ayant abouti à la saisie notamment de 104 kilos de poulet, 68,7 kilos de viande rouge, 62,3 kilos de foie de poulet et dix (10)autres de foie de volaille congelée, que des restaurateurs sournois s'appropriaient à livrer à leurs clients.

Ces mêmes agents selon nos informateurs ont souligné que tous les mis en cause dans cette affaire ont été verbalisés et leurs procès verbaux seront transmis à la justice afin que des mesures seront prises à leur rencontre. A noter que l'opération entre dans le cadre de la protection du consommateur.

TUNISIE

Début de la campagne pour l'élection présidentielle

La campagne électorale de l'élection présidentielle en Tunisie prévue le 6 octobre prochain a débuté hier samedi et se poursuivra pendant 21 jours, a rapporté l'agence de presse tunisienne TAP. Citée par la TAP, l'Instance supérieure indépendante pour les élections (ISIE) a précisé que la campagne électorale prendra fin 24 h avant le scrutin.

Trois candidats sont, pour rappel, en lice pour cette joute électorale. Il s'agit de Ayachi Zammel, secrétaire général du Mouvement « Azimoun », Zouheir Maghzaoui, secrétaire général du Mouvement « Echaab » et le président sortant Kaïs Saïed, qui brigue un nouveau mandat.